



OFFRE MAIRIE DE BLAYE : Agent polyvalent (régisseur camping municipal)

Situation

Blaye, sous-préfecture de la Gironde, située à 45 kilomètres de Bordeaux, comprenant 5 000 habitants est une commune dynamique et agréable.

Description du poste

Placé(e) sous l'autorité du Responsable du service des Moyens Généraux, vous êtes chargé(e) de gérer le camping municipal, ainsi que de l'entretien des sanitaires du camping et de la Citadelle de Blaye.

Profil attendu

Missions Régisseur du camping municipal :

- Accueil physique et téléphonique du public
- Prendre en compte les réservations
- Organiser la location des emplacements sur le camping
- Gestion de la régie de recettes (Encaissement, tenue de dossiers, dépôt à la Banque Postale, restitution des cautions, ...)
- Entretien (nettoyage et désinfection) des sanitaires du camping et de la citadelle
- Etat des lieux et vérification de l'entretien du camping
- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits

Savoir être :

Aisance relationnelle, autonome, expression claire à l'oral et à l'écrit, rigueur et sens de l'organisation, notions de comptabilité générale et sens des responsabilités.

Organisé, réactivité, soin dans l'exécution du travail.

Savoirs :

- Maîtrise de l'outil informatique exigé (Word ; Excel ; Internet ; logiciels spécifiques...)
- Maîtrise de l'anglais
- Gestes et postures de la manutention manuelle
- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits d'entretien

Date de prise de poste souhaitée : 07/04/2025

Contact Métier

NOM : KLEBANOWSKI

PRÉNOM : Elise

FONCTION : Responsable du service des Moyens Généraux

TÉLÉPHONE : 05 57 42 68 68

Carrière

Catégorie C

Filière

Technique

Cadre d'emplois du poste

Saisonnier

Autres informations :

Envoyer CV + LM : a.lemaire@blaye.fr

Rémunération statutaire

Organisation et horaires de service envisagés :

Régisseur suppléant = Poste à temps non complet à 28,6/35^{ième}

Présence requise les week-ends et jours fériés (ouverture du camping municipal du 11 avril au 30 septembre 2025)

Date limite de dépôt des candidatures : 10/02/25

Dans le cadre de sa démarche en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité, la Ville de BLAYE s'engage contre toute forme de discrimination.